

Le **lundi 08 juin deux mille quinze** à dix-huit heures trente, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 1^{er} juin 2015, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

Etaient présents : Mesdames Catherine VEROVE, Gertrude LEJOSNE, Marie-Paule CAMPION, Messieurs Marc BOUTROY, Louis KALTENBACH, William ALLART, Fabien MARTIN, Frédéric LOKIETEK, Louis BOUTROY, Didier HAMY

Absent excusé : Bruno FLAMENT.

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal. L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur Louis BOUTROY a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

- **Nomination d'un secrétaire de séance**

Monsieur Louis BOUTROY a été nommé secrétaire de séance de la réunion de conseil.

- **Approbation du compte rendu de la réunion en date du 29 mai 2015**

Le compte rendu de la dernière réunion avait été joint lors de l'envoi de la convocation précédente.

Ce dernier a été approuvé à l'unanimité des présents.

- **extension des réseaux de la rue de l'église (ex rue du Tap Cul)**

Un projet a été élaboré par la SEMPACO pour lancer le dossier de consultation réglementaire.

Les travaux seront réalisés en tranchée ouverte : le SIRB y posera les canalisations. ERDF posera le câble électrique.

Concernant l'éclairage public et le téléphone des fourreaux seront posés.

Après discussion, à l'unanimité des présents l'Assemblée approuve ce dossier et décide de consulter les entreprises:

MARMIN TP

RAMERY TP

TP DES 2 CAPS

LEROY TP à Escoeuilles

Les dossiers seront envoyés le 10 juin 2015.

La réception des plis est fixée au Mercredi 1^{er} juillet 2015 à 18h00.

Et la commission d'appel d'offres le Jeudi 02 juillet 2015 à 11h00.

- **travaux Résidence « le Bosquet »**

Les travaux de la résidence le Bosquet se réaliseront en 2016 si le financement est assuré.

Un dossier sera constitué en septembre 2015 concernant la réfection de la voirie de ce lotissement.

La SEMPACO a été recruté comme maître d'œuvre et prépare le dossier qui sera soumis à l'Assemblée début octobre 2015 en vue de solliciter des subventions auprès de l'Etat et du Département.

- travaux de réfection de la toiture de l'église

La toiture de l'église a besoin de travaux de rénovation.

Une seule partie de la toiture sera refaite à savoir le versant, côté bosquet.

Considérant que l'on ne peut pas solliciter de subvention auprès de l'Etat et du Département, pour l'église et le bosquet : Monsieur le Maire invite l'Assemblée à faire un choix.

A l'unanimité l'Assemblée décide de solliciter des subventions pour le Bosquet et de programmer la toiture de l'église pour le quatrième trimestre en autofinancement.

- questions diverses

Néant.

Après la réunion de Conseil Municipal

Point sur la réflexion d'une fusion intercommunale

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 21h00.